

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
Ville :
.....
Téléphone :
Mail :@.....



Partie réservée au Comité de Jumelage
LE NEUBOURG-GILLINGHAM

N° d'emplacement :

Comité de Jumelage LE NEUBOURG-GILLINGHAM
Hôtel de Ville
Place Ferrand - B.P. 18
27110 LE NEUBOURG
Téléphone : 06-45-14-69-82
Mail : jumelage@leneubourg.fr
SIRET : 48366195500011 - n° d'association : W2730002251

DEMANDE UNE RÉSERVATION DE PLACE POUR
LA FOIRE À TOUT DU NEUBOURG – CHAMP DE FOIRE – RUE JEAN DE LA FONTAINE
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

N° de la carte d'identité ou du permis de conduire :

délivré(e) le..... par

La profondeur des stands est de 7m. Pour stationner vos véhicules sans difficulté à l'arrière de votre stand, vous devez prévoir un emplacement correspondant au minimum à la longueur de l'ensemble : voiture(s), remorque(s), véhicule(s) utilitaire(s). Aucune contestation ne sera acceptée si vous ne respectez pas cette règle.

Largeur de l'emplacement demandé : mètres

Mes articles seront (pas d'objets neufs) :

Mon mode de vente sera la vente à l'étalage, et j'utiliserai le ou les véhicules suivants :

Type (voiture, camionnette, remorque...)	Longueur	N° d'immatriculation

☐ J'adresse mon règlement de mètres linéaires x 5 € = € par chèque à l'ordre du Comité de Jumelage du Neubourg, et j'y joins une enveloppe timbrée libellée à mes nom et adresse pour recevoir en retour mon bon de réservation durant la deuxième quinzaine du mois d'août.

☐ Je déposerai cette demande ainsi que mon règlement lors d'une permanence sise à :
Cour du Cinéma Le Viking - 68, Rue de la République - 27110 LE NEUBOURG.

Permanences 2026	Horaires
Mercredi 26 août	De 10 h 00 à 12 h 30
Samedi 29 août	et
Mercredi 2 septembre	de 17 h 00 à 19 h 00

Pièces à joindre obligatoirement à cette demande de réservation :

- La copie recto et verso de la carte nationale d'identité,
- La copie de la carte grise du(des) véhicule(s) utilisé(s).

J'atteste sur l'honneur de ne pas être commerçant(e), de ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du Code de Commerce) et de ma non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code Pénal).

Fait à, le

(signature)

Partie réservée au Comité de Jumelage LE NEUBOURG-GILLINGHAM

Montant du règlement :ML x 5 € =

Mode de règlement : ☐ chèque..... numéro.....
☐ espèces